

---

Rapport de la Commission intercommunale de gestion chargée  
de l'examen des comptes de la CIEHL pour l'exercice 2010  
Préavis 14/2011

---

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentants des Conseils communaux mentionnés ci-dessous ont examiné avec attention, le 4 mai 2011 à Veytaux, le rapport d'activités et les comptes 2010 de la CIEHL.

#### Liste de présences

La Commission était composée de :

<b><u>Présents :</u></b>	<b>Blonay</b>	M. Gianni Ghiringhelli
	<b>Chardonne</b>	M. Wilfred Forster
	<b>Corseaux</b>	M. Yves Beldi M. Didier Siegfried
	<b>Jongny</b>	Mme Annelise Dutoit Weidmann M. Claude Nick
	<b>Montreux</b>	M. Denis Golaz M. Yanick Hess M. Jean-Daniel Rochat (suppléant)
	<b>Saint-Légier</b>	M. Patrick Bays Mme Anne Morier
	<b>La Tour-de-Peilz</b>	M. Patrice Wenger
	<b>Vevey</b>	M. Vincent Matthys
	<b>Veytaux</b>	M. Peter Menzi

**Excusés :**           **Tous les autres membres sont excusés.**

Le service des Finances de la Ville de Vevey est excusé.

En ce début de séance, les commissaires reçoivent le rapport de révision des comptes de la CIEHL établi par le Service des Finances de la Ville de Vevey.

En ouverture, le président de séance, M. Peter Menzi accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Veytaux. Il remercie de leur présence Mme Christine Chevalley, Syndique de Veytaux et présidente du Conseil administratif de la CIEHL, et Mme Colette Rossier, Cheffe du Service des Affaires intercommunales de la Riviera. M. Vincent Martin, secrétaire municipal de Veytaux, fonctionnera comme secrétaire. Le président déclare l'assemblée ouverte et transmet la parole à Mme Chevalley.

Mme Christine Chevalley, en tant que Présidente du Conseil administratif de la CIEHL, salue l'assemblée présente et réitère ses souhaits de bienvenue à Veytaux.

Elle propose de suivre l'ordre du jour tel que présenté, soit :

---

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Liste de présences
  2. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2010
  3. Divers
  4. Prochaine séance
- 

#### **1. Liste de présences (cf. première page du présent rapport)**

#### **2. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2010**

##### Rapport d'activités

Mme C. Chevalley ouvre la discussion sur le rapport d'activités tel que présenté.

M. D. Siegfried prend la parole pour féliciter le SAI pour le très détaillé rapport établi pour les activités et les comptes 2010. Tous les renseignements sont inclus dans le document. Il pense que les conseillers communaux auront toutes les informations nécessaires pour se faire un avis circonstancié sur les activités de la CIEHL durant l'année 2010.

Il fait part de son regret, en tant que conseiller communal, de n'avoir accès aux activités de la CIEHL que lors de la présentation des comptes. En effet, dans sa commune de Corseaux, aucune information n'est transmise au Conseil communal durant l'année.

Mme C. Chevalley, par ailleurs Syndique de Veytaux, déclare que pour sa part, elle diffuse, par le biais des communications municipales, régulièrement les informations de ce type.

Mme C. Chevalley commente les sujets traités dans le rapport, soit :

Espaces régional des Pléiades : le préavis sera présenté aux Conseils communaux fin 2011.

Auditorium Stravinski : le projet est terminé. Des concerts ont déjà eu lieu dans la salle rénovée. Le préavis sera présenté en automne 2011. Comme il avait été planifié, la trésorerie de la CIEHL ne permettra le paiement des factures qu'en 2012, ceci pour des questions de placement des liquidités à des taux intéressants, soit sur du moyen terme.

Etude du projet d'agglomération « transports et urbanisation » Rivelac : ce sujet est le principal objet traité actuellement par la CIEHL.

Etude d'opportunité/de faisabilité d'une fusion : le cahier des charges n'a finalement pas été établi en 2010 pour des raisons de maladie de la mandataire.

##### Comptes de l'exercice 2010

Mme C. Chevalley fait un bref survol des chiffres présentés pour conclure au résultat positif de CHF 342'427.93.

M. Y. Beldi demande jusqu'à quelle limite la thésaurisation des cotisations va-t-elle aller ? Il propose d'interrompre le versement de celles-ci, à moins que des projets se réalisent vraiment.

Mme C. Rossier fait un bref résumé des besoins prochains en liquidités, soit :

Espaces régional des Pléiades :	CHF 600'000
Auditorium Stravinski :	CHF 1'000'000
Etude du projet d'agglomération « transport et urbanisation » Rivelac :	CHF 150'000
Etude d'opportunité/de faisabilité d'une fusion :	CHF 400'000

Cette présentation rassure M. Y. Beldi. Mme Rossier précise toutefois que, dans le cas où le montant des liquidités dépasserait les CHF 3'500'000, les cotisations seraient alors effectivement non exigibles. Vu ce qui précède, tel n'est pas le cas actuellement.

M. Siegfried demande qui décide des placements des avoirs et des conditions de placement. Mme C. Chevalley, lui répond que c'est une décision du Conseil administratif, sur la base de propositions faites par le service des Finances de la Ville de Vevey.

Une explication est encore demandée sur les CHF 69.88 figurant le solde du compte « frais bancaires » en 2010 par rapport aux CHF 2'466.17 de 2009. Contrôle effectué auprès du service des finances de Vevey, la différence entre les frais bancaires 2009 et 2010 s'explique par le paiement, en 2009, du droit de timbre fédéral d'émission pour l'achat d'obligations.

Les conseillers n'ayant plus de questions relatives aux comptes 2010, l'assemblée vote l'acceptation des comptes 2010 de la CIEHL à l'unanimité.

### 3. Divers

#### Présidence CIEHL

A la question de savoir qui présidera la CIEHL, Mme Chevalley répond que ce sera M. Jacquin de Chardonne. En effet, la règle du tournus par ordre alphabétique aurait voulu que ce soit Blonay, mais s'agissant d'un nouveau syndic, il a été décidé d'inverser la présidence entre Chardonne et Blonay.

#### Présentation du travail de bachelor de M. Johann Hochuli, Saint-Légier, ayant pour thème « Fusion des 10 communes de la Riviera »

Mme C. Chevalley, Présidente du Conseil administratif, informe que la présentation du travail de M. J. Hochuli suivra dite séance et que chacun est convié à y assister, le sujet étant d'actualité.

Les points présentés seront :

- Analyse de l'environnement
- Etude de marché
- Baromètre citoyen et politique
- Proposition d'un plan d'actions

### 4. Prochaine séance

La prochaine séance est agendée au mercredi 2 novembre 2011, à 18h00, à Chardonne.

## **CONCLUSIONS**

En conclusion, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le rapport de gestion 2010 et les comptes 2010 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman.

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président,

M. Peter Menzi

Fait à Veytaux, le 5 mai 2011